



## Appel aux candidatures

### Mandat de Directeur/Directrice général/e

*Annexe à l'appel au Moniteur belge*

Le Conseil d'Administration de l'IMEP recrute un directeur/une directrice qui sera en charge de la direction générale de l'École Supérieure des Arts à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026. La fonction sera exercée à l'IMEP – Rue Juppín, 28 à 5000 Namur.

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 356 du décret du 20/12/2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts.

#### **Fonction**

Le directeur/la directrice devra allier une **vision artistique ambitieuse** et une **gestion stable et rigoureuse**, en harmonie avec le personnel existant. Il/elle veillera à la pérennité et au développement de l'IMEP en s'appuyant sur les réussites déjà accomplies pour mener l'Institut vers de nouveaux sommets d'excellence artistique et pédagogique tout en apportant des innovations mesurées pour répondre aux défis contemporains.

Le directeur/la directrice a une mission générale de **gestion**, d'**organisation** et de **pilotage** dans les domaines pédagogique, administratif, financier et matériel. Il/elle travaillera sur base des lignes directrices et décisions adoptées par le Pouvoir organisateur, dans le respect du projet pédagogique et artistique de l'établissement qui place les étudiants et la pratique au coeur de l'apprentissage.

#### **Vision**

- **Excellence musicale et académique** : Le directeur/la directrice devra s'engager à maintenir un niveau d'excellence artistique et académique en créant un environnement stimulant pour les étudiants et les enseignants. Il sera essentiel de respecter les succès déjà établis tout en ouvrant la voie à de nouvelles avancées pédagogiques.
- **Internationalisation et collaborations artistiques** : Le développement de projets internationaux et la collaboration avec d'autres institutions de renommée mondiale seront des éléments clés. Renforcer les liens existants et consolider les structures fonctionnelles doivent être une priorité.
- **Recherche artistique et pédagogique** : Le directeur/la directrice encouragera l'innovation dans la pédagogie musicale et la recherche artistique tout en restant fidèle aux méthodes et systèmes qui se sont avérés efficaces au fil du temps.

#### **Profil recherché**

##### Formation et conditions administratives

- **Diplôme de Master et Doctorat ou équivalent** : Master en musique, pédagogie musicale ou dans un domaine artistique pertinent.
- **Diplômes supplémentaires** : un diplôme en gestion culturelle, management ou leadership dans le domaine de l'éducation musicale est un atout.
- Le mandat de directeur est accessible à tout/e candidat/e qui répond aux conditions visées à l'article 380 du décret du 20/12/2001 fixant les règles spécifiques à l'enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des arts.

### Expérience professionnelle

- **Antécédents artistiques et académiques** : Expérience significative dans l'enseignement musical à un poste de direction au sein d'institutions musicales reconnues, idéalement dans un contexte similaire à l'IMEP (ex. : directeur de conservatoire, responsable de département musical). Une solide expérience dans l'enseignement à différents niveaux ainsi qu'une implication active dans le développement pédagogique et académique est essentielle.
- **Pratique professionnelle** : Reconnaissance en tant que musicien, instrumentiste, chef d'orchestre, compositeur, pédagogue ou dans un autre domaine artistique pertinent. Le candidat/la candidate doit avoir participé à des projets artistiques de haut niveau (concerts, festivals, collaborations avec des orchestres internationaux, événements culturels).
- **Gestion de projet** : Expérience confirmée dans la création, le développement et la gestion de programmes pédagogiques innovants, tout en valorisant les réussites existantes et en évitant des réformes inutiles. Capacité à intégrer des approches pédagogiques modernes et à diriger des projets éducatifs complexes.
- **Partenariats** : Capacité à collaborer avec des institutions musicales, éducatives et culturelles aux niveaux national et international. Le candidat/la candidate devra pouvoir développer des partenariats fructueux pour ouvrir de nouvelles opportunités pour les étudiants, les enseignants et l'institution elle-même.

### Compétences clés

- **Leadership et management artistique** : Capacité reconnue à fédérer et diriger des équipes pédagogiques et artistiques en inspirant et fédérant autour d'une vision collective. Expertise dans la mise en œuvre de stratégies à long terme, tout en assurant une gestion stable et une communication fluide à tous les niveaux de l'institution.
- **Gestion collaborative** : Capacité à travailler en étroite collaboration avec l'équipe administrative et enseignante en favorisant un environnement harmonieux et une culture d'échange. Le directeur/la directrice devra valoriser la continuité des projets en cours, tout en restant à l'écoute des besoins de l'institution.
- **Pédagogie musicale innovante** : Expertise en méthodes d'enseignement musical modernes, intégrant des technologies numériques, l'apprentissage collaboratif et des approches interdisciplinaires. Le directeur/la directrice devra pouvoir respecter les méthodes pédagogiques éprouvées tout en introduisant des innovations pour répondre aux exigences contemporaines de l'éducation musicale.
- **Communication et représentation** : Excellente capacité à représenter l'IMEP dans des forums nationaux et internationaux, lors de conférences, colloques et événements culturels. Le directeur/la directrice devra également assurer une communication claire et cohérente avec l'ensemble du personnel, des étudiants et des partenaires.
- **Gestion financière et recherche de financements** : Compétence dans la gestion budgétaire, ainsi que dans la recherche de financements, incluant la gestion des subventions publiques, des mécénats et des partenariats privés. Cette expertise est cruciale pour soutenir les projets institutionnels sans compromettre la stabilité de l'IMEP.

### Traits personnels

- **Stabilité et sens de l'organisation** : Le candidat/la candidate doit faire preuve de stabilité, de rigueur et de constance dans la gestion des projets et des équipes. Capable de s'adapter aux besoins évolutifs de l'institution, il/elle veillera à inscrire ses actions dans la continuité des démarches entreprises.
- **Passion pour la musique et l'éducation** : Un engagement profond envers l'art musical et l'enseignement est indispensable, avec la capacité de transmettre cette passion aux étudiants et aux enseignants, tout en inspirant une créativité collective.
- **Ouverture et adaptabilité** : Capacité à intégrer des innovations tout en respectant les traditions et l'identité de l'institution. Le directeur/la directrice devra s'appuyer sur les structures solides existantes tout en les modernisant avec discernement.
- **Éthique et inclusion** : Engagement ferme à promouvoir un environnement de travail et d'apprentissage inclusif, respectueux de la diversité culturelle et musicale. La création d'un climat d'égalité et de respect sera un pilier de la politique du directeur/de la directrice.

### Langues

- **Multilingue** : La maîtrise du français et de l'anglais est essentielle. La connaissance d'autres langues telles que l'italien, l'allemand ou l'espagnol sera considérée comme un atout, notamment pour faciliter les échanges et collaborations internationales.

## **Nature du contrat**

Il s'agit d'un mandat de cinq ans renouvelable, tel que défini aux articles 379 à 381 du décret du 20/12/2001. Le poste sera exercé en fonction principale à temps plein et n'est pas scindable.

Le directeur /la directrice de l'IMEP sera engagé par l'asbl IMEP. Le paiement de la rémunération sera effectué directement par la Fédération Wallonie-Bruxelles selon les modalités propres au personnel de l'enseignement subventionné sur base du barème de la fonction.

La prise des fonctions est prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2026 mais une période transitoire d'un an est souhaitée dans l'optique d'un passage des fonctions avec l'actuel Directeur général.

## **Procédure de recrutement**

Sous peine de nullité, toutes les candidatures sont à introduire uniquement par mail contre accusé de réception à l'adresse [florence.maffia@direction.imep.be](mailto:florence.maffia@direction.imep.be) au plus tard le **22 avril 2025**.

Les candidats/candidates retenus par la Commission de recrutement pour un entretien seront reçus durant la journée du **jeudi 8 mai 2025**.

## **Forme de la candidature et documents à annexer**

Le dossier de candidature comportera :

- une lettre de motivation ;
- un cv détaillé ;
- une copie des diplômes et reconnaissances obtenues ;
- un projet pédagogique et artistique tel que prévu par l'article 9 du décret du 20/12/2001 exposant la manière détaillée et singulière dont la tâche de direction de l'IMEP est envisagée ;
- un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 datant de moins de 6 mois ;
- tout autre document pouvant appuyer la candidature.